



So Montagne News - 25 Septembre 2017



Finances locales: l'ANMSM à l'Elysée, la mobilisation des Maires prend de l'ampleur !

A l'approche de la présentation du 1er projet de loi de finances du quinquennat d'Emmanuel MACRON, les Maires multiplient les initiatives pour faire entendre leurs inquiétudes sur le FPIC, les dotations... **L'ANMSM a ainsi adopté une motion pour la préservation des capacités d'investissement des stations.**

Avec Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire de Valloire et Anne-Marie FORGEOUX, Maire du Monétier-les-Bains, **nous avons été reçus, en septembre, à l'Elysée afin de présenter nos propositions** à Patrick STRZODA, Directeur de cabinet du Président de la République.

Prochain rendez-vous à Moutiers le 28 septembre pour un séminaire dédié aux finances locales en territoires touristiques de montagne (agenda ci-dessous).

Charles-Ange GINESY
Président de l'ANMSM

[Consulter la motion de l'ANMSM](#)



L'ANMSM crée le « Fil neige » un collège dédié aux parlementaires

Force de proposition, l'ANMSM s'attache à apporter aux parlementaires un éclairage complémentaire visant à enrichir leurs travaux. Afin de renforcer ce travail constructif, **un statut de « membre associé » de l'ANMSM** a été créé pour permettre aux parlementaires de siéger au sein de l'ANMSM dans un collège baptisé le Fil Neige.

Plus de 20 députés et sénateurs ont déjà rejoint le Fil Neige afin d'impulser, aux côtés des maires, une politique ambitieuse pour les stations de montagne.

[Découvrir les parlementaires du Fil Neige](#)

Deux anciens administrateurs de l'ANMSM élus députés !

A quelques jours d'une nouvelle session parlementaire aux enjeux cruciaux pour les stations, l'ANMSM souhaite une bonne rentrée à ses anciens administrateurs : **Xavier ROSEREN** (Les Houches) et **Jean-Bernard SEMPASTOUS** (Bagnères-de-Bigorre), élus en juin députés de Haute-Savoie et des Hautes-Pyrénées.

Bien qu'ayant dû renoncer à leur mandat de maire du fait de la loi sur le non-cumul, ils continueront à siéger au sein du Fil Neige de l'ANMSM.

Suivre leurs actus :



Bilan de fréquentation pour la saison d'été : + 0,1 point

Jean BERTOLUZZI, maire de **Combloux** et administrateur de l'ANMSM a présenté au Mountain Debrief le 1er septembre aux Saisies, le bilan de fréquentation des stations pour la saison d'été.

Au global, l'observatoire ANMSM-Atout France et l'étude réalisée avec G2A consulting ont fait apparaître un **taux d'occupation en montagne de 47,5 % soit 0,1 point de plus qu'en 2016** avec une progression en matière d'activité en août après un démarrage en juillet plus timide.

[Accéder au communiqué de presse](#)



Encourager l'accueil collectif des mineurs en refuge

L'arrêté préfectoral de Savoie fixant la liste des refuges autorisés à accueillir des mineurs en nuitées collectives a été mis à jour le 6 juillet. **Il est consultable en ligne.**

A noter : afin de faciliter l'accueil de groupes de mineurs dans les refuges, l'ANMSM participe actuellement à **l'élaboration d'une motion au sein du Comité de massif des Alpes.**

Par ailleurs, **l'association a été reçue en septembre par le cabinet du Ministre de l'Education nationale** afin d'aborder la relance des classes de découvertes et les propositions du groupe de travail « Jeunes », présidé par **Annick CRESSENS, Maire de Beaufort-Arèches.**



Trophées des CIMES : derniers jours pour candidater !

Après une 1ère édition qui a remporté un important succès, les Trophées Cimes Durables sont de retour pour mettre en lumière les initiatives et les engagements des stations de montagne en matière de développement durable.

Déposer un dossier en quelques minutes pour valoriser vos actions.

[En savoir plus](#)



L'ANMSM rend hommage à Robert DE CAUMONT

Décédé le 14 août dernier, à l'âge de 87 ans, Robert DE CAUMONT aura marqué de son empreinte l'histoire de la montagne. Maire de Briançon de 1983 à 1991, adhérent à ce titre de l'ANMSM et député des Hautes-Alpes de 1981 à 1986, il avait été nommé rapporteur de la loi montagne de 1985 et était l'un de ceux à l'origine de ce texte fondateur. Passionné, il était un défenseur engagé des territoires montagnards.

Les administrateurs de l'ANMSM ont tenu à lui rendre hommage lors du dernier conseil d'administration début septembre.



28 sept. : séminaire finances locales

Le 28 septembre à Moutiers se tiendra à l'initiative de la **Fédération des Maires de Savoie et en partenariat avec l'ANMSM** un séminaire sur les finances locales en territoires touristiques de montagne.

Seront notamment abordés les impacts du FPIC, des baisses de dotations et les propositions d'adaptations formulées par les maires.

A noter pour les élus : vous êtes invités à apporter votre écharpe.

[Programme](#)



5-6 oct. : congrès DSF et table-ronde «Régies»

Parmi les temps forts du congrès 2017 de Domaines Skiabiles de France, qui se tiendra à Beaune les 5 et 6 octobre prochain, rendez-vous :

Le 5 : table-ronde **Régies et domaines skiabiles en partenariat avec ANMSM.**

Le 6 : table-ronde sur les enjeux d'avenir avec notamment **Pierre BALME, VP ANMSM, Maire des 2 Alpes.**

[Site Web](#)



13 oct. : colloque Justice aux sommets

Organisé par le CERNA, le Tribunal de Grande Instance d'Albertville et l'Ordre des Avocats du Barreau d'Albertville, le colloque Justice aux sommets se tiendra le 13 octobre à Albertville.

Parmi les intervenants, **André PLAISANCE**, Maire des Belleville et Pdt de la FNSSDS et **André VITTOZ**, Maire de La Clusaz, interviendront sur le secours et le comportement sur les pistes.

[Programme](#)



L'ANMSM augmente de 100 K€ sa contribution à France Montagnes pour ouvrir les actions à l'international

Afin de permettre à **toutes les stations ANMSM** d'utiliser pleinement les services de France Montagnes et de rendre le système de cotisation plus lisible, le Conseil d'Administration de l'ANMSM, réuni le 5 septembre dernier, a décidé d'augmenter le budget de l'ANMSM alloué à France Montagnes de 100 000 euros.

Dès octobre 2017, tous les adhérents de l'ANMSM auront donc accès à l'ensemble des actions proposées par France Montagnes, y compris à l'international, sans cotisation supplémentaire.

Depuis la création de l'ANMSM, **la promotion a toujours été un des axes centraux de l'action de l'association** avec la représentation et la défense des spécificités de nos territoires. En tant que 1er financeur de France Montagnes et membre-fondateur, l'ANMSM permet à ses adhérents de bénéficier automatiquement des actions de France Montagnes. Toutefois afin d'accéder à certains services à l'international, les stations devaient jusqu'à présent s'acquitter d'une seconde cotisation directement

auprès de France Montagnes.

[En savoir plus sur les actualités de France Montagnes](#)

ANMSM

9, Rue de Madrid
75008 PARIS

bienvenue@stationdemontagne.fr



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ANMSM.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 ANMSM